

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **55 (1904)**

Heft 10

PDF erstellt am: **19.09.2021**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie.

Ouvrages reçus.

Economie Forestière, par *G. Hüffel*, (inspecteur des Eaux-et-Forêts, professeur à l'Ecole nationale des Eaux-et-Forêts). — Tome premier: L'Utilité des Forêts. — Propriété et Législation forestière. — Politique forestière. — La France forestière, Statistiques. — Un volume in-8°, raisin (X-424 pages), prix, broché, 10 fr. Librairie *J. Rotschild-Lucien Laveur*, éditeur, 13, Rue des Saints-Pères, Paris.

Il manquait encore, à la littérature forestière française, un exposé de l'état actuel de nos connaissances sur les différentes parties de l'Economie forestière. La publication de *M. Hüffel*, dont le premier volume vient de paraître, comble cette lacune. L'auteur a divisé son ouvrage en Etudes séparées, afin de conserver la liberté de s'étendre plus longuement sur certains sujets nouveaux ou peu connus, et de passer plus rapidement sur les questions déjà rebattues. Néanmoins, il sera facile au lecteur de constater qu'aucune partie de l'Economie forestière n'est omise. L'ensemble constitue une véritable encyclopédie forestière. Les titres seuls des divers études: Utilité des Forêts — Propriété et Législation forestière — Politique forestière — La France forestière, Statistiques, suffisent pour donner une idée du plan suivi.

M. Hüffel présente aux lecteurs, groupés et ordonnés, des considérations nouvelles et une foule de documents inédits ou difficiles à réunir, sur la première partie, en quelque sorte introductive de l'Economie forestière.

Nous ne doutons pas que ce premier volume n'obtienne un accueil favorable auprès du public, tant en France qu'à l'Etranger, et nous attendons avec impatience l'apparition des Tomes II et III qui doivent compléter l'ouvrage.

Nous aurons encore de revenir plus en détails, sur l'œuvre de *M. Hüffel*.

Commentaire de la Loi forestière algérienne, promulguée le 21 février 1903, par *Ch. Guyot*, (directeur et professeur de Droit à l'Ecole nationale des Eaux-et-Forêts). Un vol. in-8°, carré (XVI-356 pages). Prix, broché 7 fr. 50. Librairie *J. Rotschild-Lucien Laveur*, éditeur, 13, Rue des Saints-Pères, Paris.

Cet ouvrage suit, pas à pas, les différents articles du nouveau code forestier, et en groupe les dispositions en une série de chapitres où le texte est discuté et commencé dans un style simple et précis.

Ce remarquable travail mérite d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux affaires algériennes. *M. Guyot* était d'autant plus qualifié pour l'entreprendre qu'il était déjà intervenue en 1894 auprès de la Commission chargée de préparer cette loi, et que les observations qu'il a présentées à cette époque ont été en partie utilisées pour la rédaction des projets présentés aux Chambres.

La compétence incontestée de l'Auteur, qui, avec *Meaume*, fait autorité sur toutes les questions de législation forestière, son style clair et net, qui transforme un ouvrage de droit, ordinairement si aride, en une véritable œuvre de vulgarisation accessible à tout le monde, sa connaissance approfondie de tous les documents législatifs ou administratifs spéciaux à l'Algérie, font de ce Commentaire un livre indispensable, non seulement aux forestiers, aux juges, aux administrateurs et maires de la Colonie, mais encore aux propriétaires et aux exploitants de bois, à tous les Colonies eux-mêmes voisins de massifs forestiers.

